



HAL
open science

Aux marges de l'ancienne agglomération antique du Camp de César : Saint-Jean de Todon alias Saint-Jean de Rousigue (Laudun-L'Ardoise, Gard)

Yann Ardagna, Delphine Blanchard, Elie Pélaquier, Laurent Vidal, Maxime
Seguin

► To cite this version:

Yann Ardagna, Delphine Blanchard, Elie Pélaquier, Laurent Vidal, Maxime Seguin. Aux marges de l'ancienne agglomération antique du Camp de César : Saint-Jean de Todon alias Saint-Jean de Rousigue (Laudun-L'Ardoise, Gard). *Archéologie du Midi Médiéval*, 2010, 28 (1), pp.161-180. hal-01494176

HAL Id: hal-01494176

<https://inrap.hal.science/hal-01494176v1>

Submitted on 22 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Aux marges de l'ancienne agglomération antique du Camp de César : Saint-Jean de Todon *alias* Saint-Jean de Rousigue (Laudun-L'Ardoise, Gard)

Yann ARDAGNA*, Delphine BLANCHARD**,
Elie PÉLAQUIER***, LAURENT VIDAL****
avec la collaboration de Maxime SEGUIN**

Depuis 2002, l'église du prieuré rural clunisien de Saint-Jean de Todon fait l'objet d'une fouille programmée. Cet édifice cultuel est situé sur un plateau calcaire surplombant la vallée du Rhône et constitue la dernière occupation d'une agglomération gauloise puis romaine nommée le Camp de César. Il comprend une nef fermée par une abside et mesure 24,8 m de long pour 8 m de large. Les dix campagnes de fouille ont montré que l'édifice aujourd'hui ruiné est construit en plusieurs étapes et qu'il possède une histoire complexe qui peut plonger ces racines dans les V^e-VII^e s. et se termine à l'époque moderne. Un cimetière utilisé entre la seconde moitié du IX^e s. et la fin du XIII^e s. (douze datations par le radiocarbone) se développe au Sud et à l'Ouest du bâtiment. Depuis quelques années sa fouille exhaustive est devenue une priorité en raison de son articulation avec les différentes phases de construction et de la conservation exceptionnelle des dispositifs de signalisation. L'effectif total est évalué à 200 tombes, et pour le moment 141 coffrages anthropomorphes et 81 dépôts secondaires ont été étudiés.

Since 2002, the church of the Clunisian rural priory of Saint-Jean-de-Todon is the subject of programmed excavations. This religious building on a calcareous plateau overlooking the Rhone valley constitutes the most recent occupation of a Gallic then Roman town named the Camp of Caesar. It includes a nave closed by an apse and is 24,8 m long by 8 m wide. Ten excavation campaigns showed that the existing construction was built in several successive stages and possesses a complex history which may plunge its roots in the Vth or VIIth centuries and ends in the modern period. A cemetery in use between the second half of the IXth century and the end of the XIIIth century (twelve radiocarbon datings) extends to the South and West of the building. In recent years, exhaustive excavation became a priority because of its links with the various building phases and the exceptional preservation of tomb signalizations. The estimated total is about 200 graves and for the moment 141 anthropomorphic coffers and 141 secondary deposits have been studied.

Mots-clés : Prieuré rural clunisien, église prieurale, cimetière médiéval, signalisation, coffrage anthropomorphe, sarcophage, enfeu, dépôt secondaire, anthropologie biologique.

Key words: rural Clunisian priory, priory church, medieval cemetery, signalisation, anthropomorphic coffers, sarcophagus, recess tomb, secondary deposit, biological anthropology.

CONTEXTES

Cadre géographique, insertion du lieu de culte dans le paysage bâti

L'édifice de la commune de Laudun-L'Ardoise (Gard) que les traditions érudites et populaires nomment « Saint-Jean de Rousigue », surplombe la vallée du Rhône. Il se trouve à l'extrémité nord-est d'une sorte de promontoire se détachant de la partie est du plateau calcaire de Lacau (Fig.1). Cette particularité morpholo-

gique a reçu sur le plan cadastral le nom de « Camp de César » (Fig. 2) en raison de la présence à cet endroit d'une vaste agglomération protohistorique et romaine s'étendant sur une superficie de 18 ha environ (Goury 1997a, 126). De 1990 à 1999, une fouille programmée dirigée par D. Goury (1) a surtout porté sur un secteur, situé à 380 m au sud de l'église, comprenant des édifices publics antiques (forum/basilique, enceinte) occupés jusqu'au VI^e siècle ou au début VII^e siècle époque à laquelle toute l'agglomération serait abandonnée (Goury

* AI, CNRS, UMR.6578 Anthropologie bioculturelle, CNRS - Université Aix-Marseille 2

** VIA (VIA est l'association Vestigia Imago Atavorum gestionnaire administrative et financière qui regroupe les membres de l'équipe dont les non institutionnels).

*** DR, CNRS, FRE3016, CNRS-Université Paul-Valéry, Montpellier III

**** Chargé d'opérations et de recherches INRAP Méditerranée, UMR.6578

¹ Ancien conservateur du patrimoine de Laudun-l'Ardoise

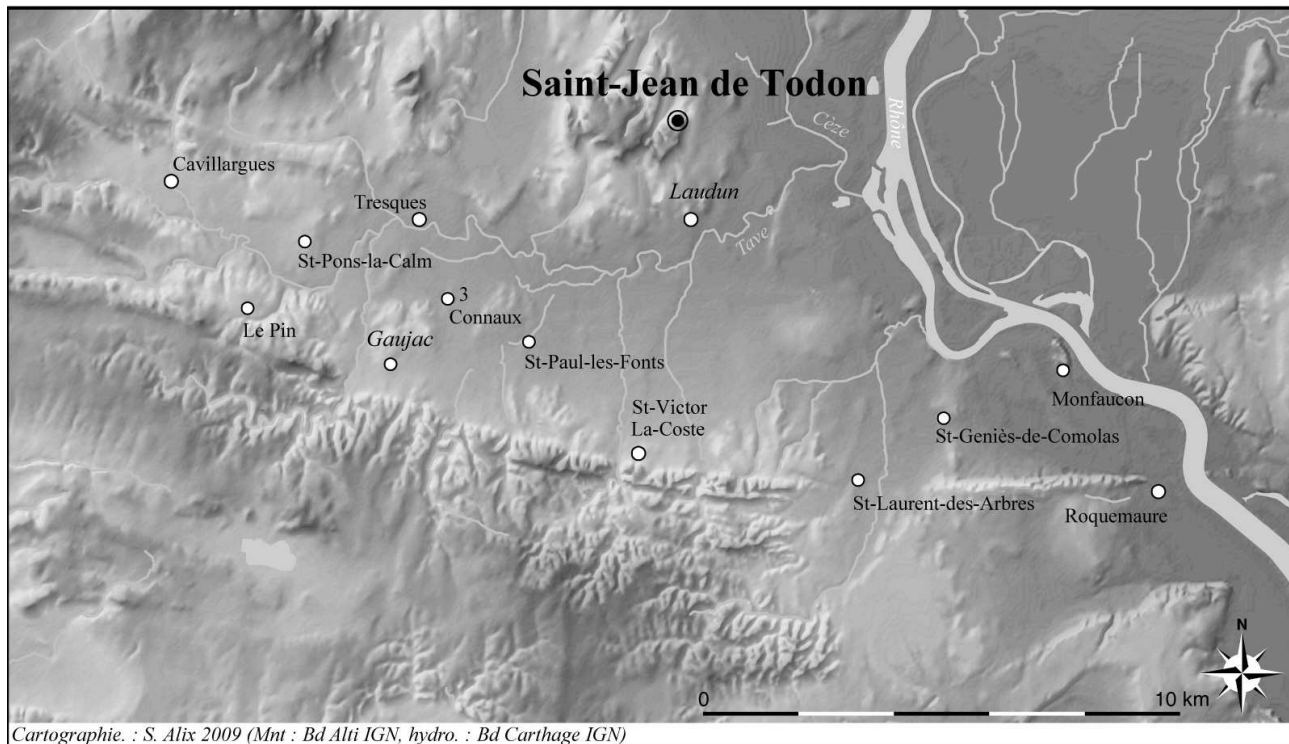


Fig 1 : Localisation sur extrait de carte au 1/25000^e

1997a). En l'absence de fouille, l'église était traditionnellement rattachée à une occupation romane ponctuelle sans lien avec le devenir de l'agglomération romaine.

Depuis 2002, avec l'appui de la municipalité, une équipe (2) coordonnée par L. Vidal a entrepris l'étude du bâtiment connu par la tradition populaire et la tradition savante sous le nom de chapelle Saint-Jean de Rousigue, dans le cadre du programme d'étude de l'occupation médiévale de l'agglomération gauloise et romaine du « Camp de César ». Les objectifs étaient de s'assurer par des fouilles de la nature et de la fonction de l'édifice (bâtiment antique réutilisé au Moyen Age ou bâtiment médiéval), de dater de façon objective ces étapes de construction bien visibles tout en mettant en lumière d'éventuels liens avec les occupations antérieures.

Documentation écrite et figurée

Les recherches menées depuis 2002 par Elie Pélaquier (CNRS, FRE3016), sur les sources médiévales et modernes concernant l'édifice de culte et son environnement ont montré très tôt que l'appellation de Rousigue était de formation relativement récente et que le toponyme qu'il convenait de repérer dans la documentation était celui de Todon. C'est le nom d'un prieuré dépendant du prieuré conventuel de Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit lui-même rattaché à l'abbaye de Cluny. Ledit prieuré conventuel est implanté sur la

bordure sud du plateau de Lacau, dont fait partie le « Camp de César », autour de deux pôles : la chapelle Saint-Jean et la chapelle Saint-Pierre de Castres. L'inventaire des sources découvertes à ce jour sur le nom de Todon et sur le prieuré de Saint-Jean est accompagné d'une proposition de chronologie.

1. Testament de Guillaume de Laudun, 1258

[Archives des Laudun de Montfaucon (inédit appartenant à M^{me} de Pins, au château de Montfaucon). Information communiquée par M. Gérard Marquié].

Guillaume de Laudun désigne pour ses héritiers ses petit-fils Guillaume et Raymond, et fait un certain nombre de donations à des monastères ou à des églises. Parmi ces dernières, il lègue 30 sols à l'église de *Todens* (« *ecclesie de Todens... pro ornamentis* »). Dans une clause de substitution en faveur de sa fille Guillelma, il précise que si cette dernière venait à hériter, la donation en faveur de *Todons* (sic) serait portée à 100 sols.

2. Charte de construction du pont Saint-Esprit sur le Rhône, 1265

[*Gallia Christiana, Instrumenta*, t. 6, *Ecclesia Ucticensis*, col. 308, n° XIX]

Parmi les signataires, on trouve : « *Guillelmus Illaris prior de Todone* ».

² En 2010, l'équipe est constituée de Yann Ardagna (CNRS Université), Adeline Barbe (VIA), Delphine Blanchard (E.N.), Marcelle Boyer (VIA), Thibaut Chazel (VIA), Denis Lallemand (Mairie de Laudun), Elie Pélaquier (CNRS), Jacky Pantel (VIA), Maxime Seguin (VIA), Hervé Petitot (INRAP), Claire Terrat (VIA).

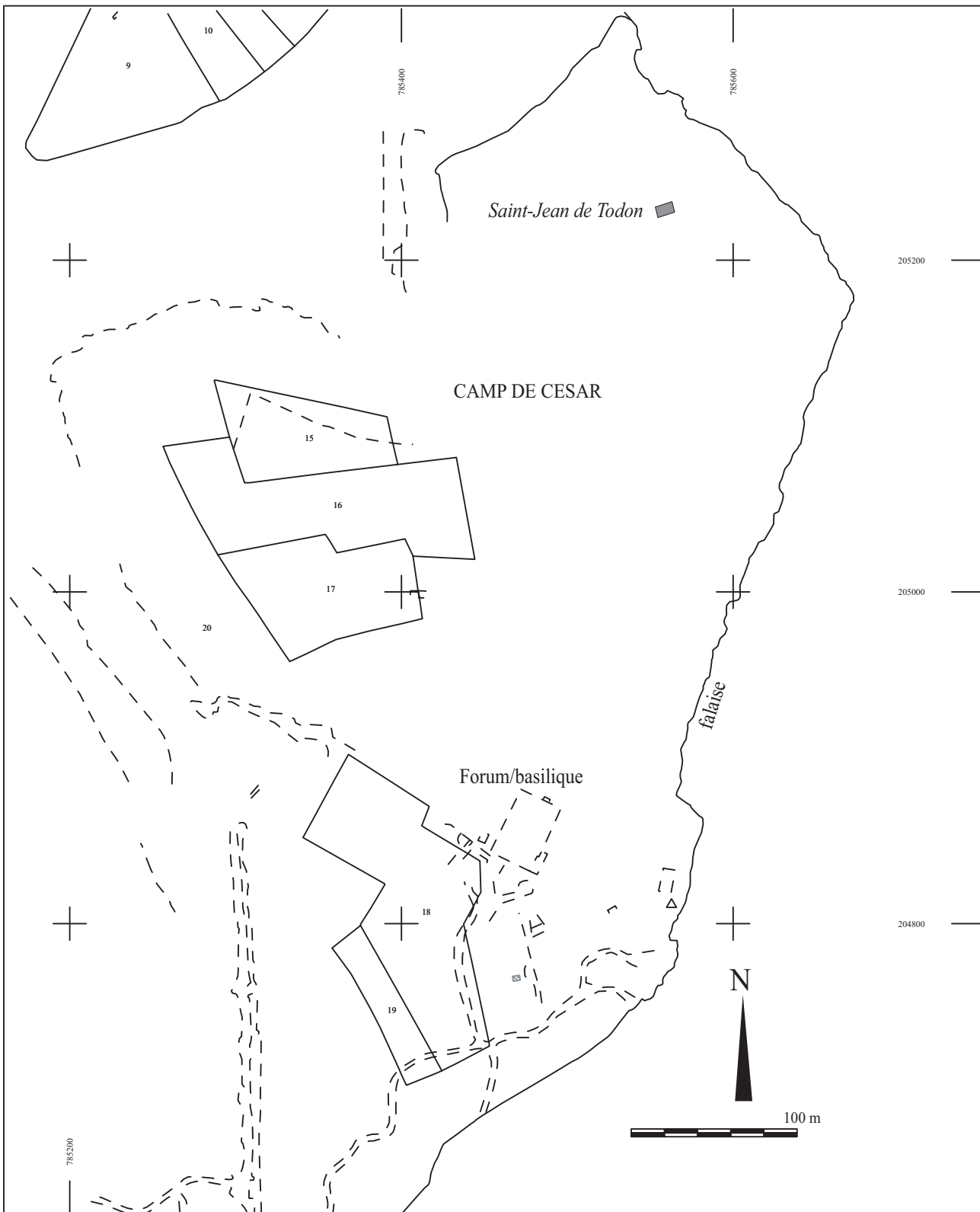


Fig. 2 : Localisation sur extrait du plan cadastral.

3. Dans son ouvrage L. Bruguier-Roure (Bruguier-Roure 1889-1895) note l'existence d'une transaction du 18 mars **1347** concernant « *Guillelmo de Planis, monacho Cluniacense, priore Sancti Petri de Chodons* ». Ce Saint-Pierre ne peut être que Saint-Pierre de Castres

et Chodons une mauvaise lecture pour Thodons. Les documents suivants semblent en tout cas le confirmer.

4. Le livre *Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard* (Grange 1922) permet d'accéder à une série de documents conservés aux Archives vaticanes.

N° 2490. 23 août **1348**. Collation du prieuré *S. Petri de Theodonis* par résignation d'Isnard Bermond de Vénéjan en faveur de Guillaume Bernard de Vénéjan (permutation avec le prieuré de Saint- Gabriel *Cremonensis* = de Crémone ?).

N° 2748. 3 avril **1362**. Grâce expectatoire sur le prieuré de *Todonis*, vacant par démission de Guillaume de *Venciano* (= Vénéjan ?), en faveur d'Amalvin de *Lanconia*.

N° 3003. 4 juin **1374**. Commission à l'official de Viviers, à propos du prieuré *S. Petri de Thodonis alias de Bolacio*, rendu vacant par le décès d'Amalvin de *Lanconia*, en faveur de Simonet de Saint-Aman, moine de *Crudacio* (= Cruas ?).

N° 3009. 18 septembre **1374**. Commission à l'évêque de Saintes (*Xanctonensis*), à propos du prieuré *S. Petri de Thodonis alias de Bolatio*, rendu vacant par le décès d'Amalvin de *Lanconia*, en faveur de Guillaume *Nietti*, prieur de *Linaresio*, au diocèse de Limoges (*Lemovicensis*).

Peu de temps après cette dernière mention de Saint Pierre de Todons, apparaît la forme actuelle, Saint Pierre de Castres :

N° 3117. 7 février **1381**. Indulgence de cent jours pour les fidèles visiteurs de l'église **S. Petri de Castris**.

À la même époque dans un registre des décimes du diocèse d'Uzès conservé au Vatican (Grange 1922, N° 2757 et suivants). Le bénéfice de *Todonis* figure pour 20 sous, alors que celui de Laudun n'y figure que pour 6 sous, celui d'Orsan pour 20 sous.

5. Histoire du prieuré de St-Saturnin-du-Port par Dom Marc Antoine de Pinière de Clavin (manuscrit écrit à la fin du XVIII^e siècle) [Musée de Pont-Saint-Esprit, manuscrit 144]

p. 41. « *Le premier titre que l'on trouve de l'office claustral de réfecturier est un arrentement de l'année 1440 du prieuré de Todon, autrement de Bolacio, annexe de la réfecturerie faite par Albert de Pierre, réfecturier, pour la rente de vingt-et-un moutons d'or valant douze gros, devant Mallet ?, notaire [Masset ?, notaire, fol. 84. Arch. du prieuré]. Le prieuré de Thodon n'était pas encore uni à la réfectorerie en l'année 1374, puisque l'on en trouve une nomination en collation faite par Dom Guillaume Jocon, vicaire du prieur devant Pons Colombi, notaire [au cotet de Pons Colombi, notaire, fol. 29].* »

p. 60. « *Le prieuré de Thodon de Boulas, situé dans le territoire de Laudun ayant été ruiné par les Anglais lors de leur invasion dans cette province au milieu du 14^e siècle ne consistait plus qu'en quelques directes lors qu'il fut uni à la réfecturerie, office claustral de ce monastère et cette union était consommée avant 1440, puisqu'on a fait voir que le réfecturier l'affirma en cette année, mais le 21 9^{bre} 1580 Etienne Barthelot, réfecturier, vendit les directes de son prieuré de St Jean de Thodon à Mr le Maréchal de Joyeuse, pour le prix de 300 livres, somme qui fut placée le même jour sur la communauté de*

Piolenc, dans le Comtat, sous la rente annuelle et inextinguible de vingt-et-une livres... [1580. Arch. des Religieux, réfecturerie, n° 33]. »

Il s'agit de la première mention de Saint-Jean de Todon. Jusque-là, le toponyme Todons était associé à Saint-Pierre, mais jamais à Saint-Jean.

6. Arrentement du prieuré de Saint- Jean de Todone, ou du Bolas, 6 janvier 1522

(*Arrendamentum prioratus sancti johannis de thodons sive del bolas jurisdictionis de laudunio pro provido ? viro francisco veguti dicti loci*) [A. D. Gard, 2 E 15/100, François Vincent, notaire de Bagnols, f° 111-112]. Par cet acte, Jean Sanameron, procureur de Bertrand Colombier, réfecturier du monastère de Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit et prieur de Saint-Jean de Thodons ou du Bolas, arrente le bénéfice du prieuré à François Veguti de Laudun, pour trois ans à partir de la fête de Noël, moyennant le paiement de 6 livres 10 sous tournois et deux carterées d'huile d'olive.

La même année, on rencontre dans les registres du même notaire une vente de fonds à Laudun, relevant du prieuré de Saint- Jean de Bolas.

7. La Recherche de 1550 livre dans les cahiers concernant Laudun *St Jehan de dons*, probablement une mauvaise écriture pour Saint-Jean de Todons. On rencontre aussi dans ce document **Font audon**, peut-être pour Font Taudon [A.D. Gard, C 1326, pièce C].

8. À la même époque, on trouve une mention du « chemin de Loudun à St Jehan de Thoudons » dans un fragment de registre de reconnaissances en faveur d'Imbert et Jean d'Angères, père et fils, seigneurs du Mein (en Vivarais) et de Gajan, du 1^{er} février **1554** (1555) [communiqué par M. Gérard Marquié].

9. Le compoix de Laudun de 1653 ne donne que les deux toponymes, *Saint-Jean* et *Fontaudon* [Archives communales de Laudun].

10. Enfin, le dénombrement des biens et droits des communautés de 1687 cite « *2066 cestiers de garrigues scituées dans le terroir dudit Laudun et cartiers appelés de Roussignac, de St Jean, et de St Pierre de Castres, laquelle quantité de garrigue n'est utile que pour de pasturage communaux et pour y prendre du petit bois pour le chauffage des habitants, estans aussy roturiers et taillables comme se justifie de l'alivrement au cadastre general du dioceze fait en l'année 1550* » [A.D. Hérault, C 2993]. Le Roussignac dont il est question ici est-il à l'origine du toponyme Rousigue qui a été affecté plus tard à la chapelle Saint-Jean ? C'est improbable car il y a, à Laudun, un toponyme Roussigna au sud-est du terroir, déjà présent dans la Recherche de 1550 et dans le compoix de 1653, qui correspond, lui aussi, à un espace de garrigues.

Il importe d'accorder la plus grande attention aux termes qui sont associés à Todon. En 1258 et 1265, on trouve Todon seul. À partir de 1347, ce toponyme apparaît seul ou associé à Saint-Pierre, et cela jusque vers 1380, date à laquelle on trouve la première mention

de Saint- Pierre de Castres. Dès lors, il n'est plus jamais question de Saint-Pierre de Todon. De 1374 à 1522, à plusieurs reprises, Todon est associé au nom de Boulas. C'est seulement après 1522 que Todon (et Boulas) sont associé(s) à Saint-Jean.

Sur cette base, une chronologie peut être établie. En 1258 et 1265, Todon constituait un prieuré suffisamment important pour que Guillaume de Laudun le fasse figurer parmi les bénéficiaires de ses donations et que son titulaire, Guillaume Illaire, moine du prieuré conventuel de Saint-Pierre du Saint-Esprit, figure parmi les signataires de la charte de fondation du pont. Son importance est toujours attestée au XIV^e siècle si l'on en croit la qualité des prieurs, réfectoriens du monastère, et le montant élevé des décimes, comparable ou supérieur à ceux des paroisses voisines. L'impact des difficultés générales de la deuxième moitié du XIV^e siècle est difficile à évaluer. En 1374, le prieuré de Todon existait encore matériellement puisqu'il avait un prieur et même un vicaire, Guillaume Jocon, pour le desservir. Selon Dom Pinière de Clavin, qui vivait cinq cents ans plus tard et ne donne aucune preuve de son affirmation, il aurait été ruiné par les Anglais. C'est justement à cette époque que le vocable de Saint-Pierre cesse d'être associé à Todon pour devenir Saint-Pierre de Castres. Plusieurs actes, non cités ici, permettent alors de tracer l'histoire du domaine de Saint-Pierre de Castres jusqu'au XVII^e siècle (Leclaire, Leclaire 1989).

Dans l'acte de 1440 cité par Dom Pinière de Clavin, il est question de Todon ou Bolacio, mais pas de Saint-Pierre ni de Saint-Jean. Le nom de Todon ne sera associé à Saint-Jean qu'en 1522. Le bénéfice est alors arrenté pour une somme relativement faible et, la même année, on trouve un acte de vente concernant des biens du prieuré. Tout cela donne l'image d'un abandon progressif. Les directes de Todon pouvaient porter sur des terres de la plaine, au pied du plateau du « Camp de César », en particulier sur le domaine de Boulas, dont le nom est associé à plusieurs reprises à Todon comme un synonyme, mais le fait que la redevance de 1522 soit partiellement en huile d'olive n'exclut pas qu'une partie du plateau soit également cultivée. Après 1522, on n'entend plus parler du prieuré de Todon mais seulement du toponyme Saint-Jean de Todon, lié à un chemin, à des garrigues servant de pâturage et de bois communaux...

En 1580, toujours selon Dom Pinière de Clavin, le réfectorien du monastère, Etienne Barthelot, aurait vendu les directes de Todon au maréchal de Joyeuse pour 300 livres, ce qui ne pouvait qu'affaiblir encore le prieuré, qui perdait ainsi l'essentiel de ses revenus.

Le domaine de Boulas est cité dans les dénombremens de la seigneurie de Laudun (voir par exemple le dénombrement de 1634 donné par Henriette Catherine de Joyeuse, Archives de l'Hérault, B 23.392).

La chapelle a pu résister quelque temps encore. D'après Gérard Marquié, « en 1650, un Laudunois revenant de Nîmes où courraient des bruits de peste fut obligé d'aller faire sa quarantaine à Saint-Jean : quelques jours après, des gens du village lui portant sans doute des vivres et allant voir où il était le trouvèrent mort ». Peut-être était-il encore possible de s'abriter dans la chapelle ou dans une de ses annexes à cette époque.

L'un des aspects les plus troublants de la documentation portant sur Todon est le glissement qui s'opère entre 1380 et 1522 de Saint-Pierre à Saint-Jean. L'existence du prieuré de Todon sur l'espace de trois siècles (de 1258 à 1580) ne fait pas de doute. Mais c'est l'attribution des vocables aux deux édifices existants aujourd'hui qui reste problématique. Saint-Pierre apparaît dès 1347 et Saint-Jean à partir de 1522. Avant cette dernière date, l'église Saint-Jean jouait-elle un rôle mineur par rapport à Saint-Pierre (succursale, oratoire ?). Après 1380, Saint-Pierre est associé à un nouveau toponyme, Castres, et après 1522 c'est Saint-Jean qui porte le nom de Todon. Il serait étrange que ce dernier se soit déplacé d'une église à l'autre dans l'espace d'aussi peu d'années. À l'évidence, Todon désigne un prieuré considéré dans son ensemble, quelles qu'en soient les limites, mais ces dernières ont pu varier à l'intérieur du complexe plus vaste que forment les dépendances du prieuré conventuel de Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit. Reste le problème du Boulas. Ce toponyme était déjà associé à Todon en 1374, quand Saint-Pierre dominait, et il le reste ensuite sous le vocable de Saint-Jean en 1522, où l'on rencontre même un Saint-Jean de Bolas, sans Todon. Peut-être le nom de Bolas désignait-il spécifiquement Saint-Jean dès avant 1380 ? La ferme située au pied du plateau aurait alors tiré son nom de l'église la plus proche.

Historique des recherches

L'histoire des recherches portant sur l'édifice se confond avec celle concernant l'agglomération même dite « Camp de César ». En 1764, Esprit Calvet, correspondant avec le Comte de Caylus (3) (Ms Calvet f° 314, Bibliothèque Seccano), lui écrit qu'à l'occasion d'une de ces visites de médecin à Laudun un habitant lui a alors montré une série d'inscriptions antiques en remploie à divers endroits du village puis il lui a indiqué que « sur la montagne qui domine le village, appelée la montagne Saint-Jean, on voyoit les restes d'un ancien édifice dans lequel étoit une inscription qui contenoit, [...], des mots extraordinaires ». Rendu sur place, le savant note en arrivant que la « plateforme qu'on trouve au sommet de la montagne présente beaucoup de débris antiques : on y voit de grands tas de pierres, d'anciens fondemens de murailles, et des fragments de briques en grand nombre de plusieurs formes ; le païsan de Laudun est persuadé qu'il y a une chèvre d'or enfouïe au milieu de

³ Ms Calvet fo314, Bibliothèque Ceccano

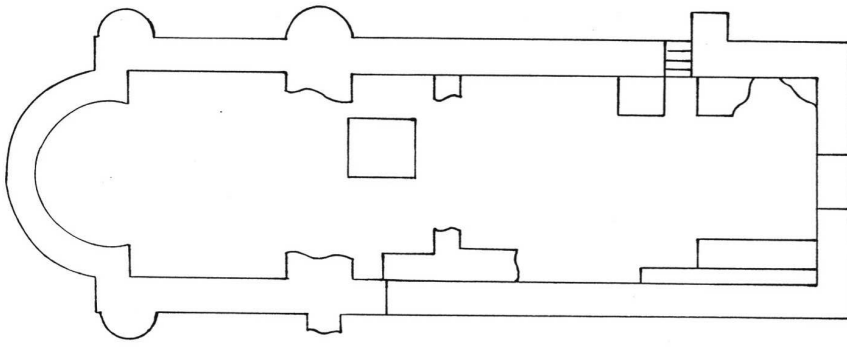
ces décombres, ce préjugé a pris même dans l'esprit de quelques habitants moins grossiers, il n'y a pas longtemps que des gens qu'on aurois crû sages entreprirent avec beaucoup de dépense d'y faire fouïller ». C'est plus loin « à deux ou trois cent pas du bord du rocher en tirant vers le nord », qu'il trouva l'édifice que nous étudions. Le bâtiment « est presque entièrement rasé, les décombres remplissent en plusieurs endroits l'intérieur de ce qui reste de l'édifice, et n'en laissent apercevoir que la forme. A la première vüe on le prendroie pour un petit temple de l'espèce de ceux qu'on appelloie sacella ou edicula, ce fut aussi l'impression que j'en reçus d'abord, et dans cette idée je pris la peine d'en lever le plan joint ici ; cependant après un examen plus tranquille je jugeais que ce pourroie être plutôt une très ancienne chapelle de chrétiens bâtie à la vérité de débris antiques ». Il observe alors : « Au fond de l'édifice, on trouve une pierre taillée dans toutes ses faces, bien entière, parfaitement conservée, mais sans aucune espèce d'ornement, elle a trois pied de haut, un pied-quatre pouces de large, et treize pouces d'épaisseur. Cette pierre quoique dérangée de sa place, porte encore des marques qu'elle étoie enfoncée dans la terre et placée debout, il y a sur la face supérieure un trou quarré dont le côté est de trois pouces et demi et la profondeur de six pouces. Ce trou est creusé dans un autre plus grand et fort peu profond ». C'est sur cet élément que se trouve une inscription aujourd'hui perdue OM/M.DATOVIR/L.GIRRATVSVS/LM (CILXII n° 2770) (Calvet 1764, class. C. Richard). Devant l'impossibilité de résoudre l'interprétation de la première ligne de cette inscription votive, E. Calvet se demande s'il ne faudrait pas la mettre en rapport avec une « superstition qui règne encore dans le país ». Ainsi « les femmes de Laudun qui ont un enfant malade ont coutume de le porter dans ce lieu ruiné, elles les placent sur l'autel de l'inscription, et là elles le dépouillent de ses haillons pour le couvrir de nouveau habits qu'elles ont porté dans cette vüe. Cette cérémonie, suivant leur croyance, est presque toujours suivie d'un prompt rétablissement. J'ay vü par mi les débris de cette chapelle beaucoup de ces haillons à moitié détains. On m'assure encore que les femmes stériles faisoient volontiers cette espèce de pèlerinage pour obtenir des enfans ».

Plus de soixante-quinze ans plus tard, en 1842, H. Rivoire remarque au sujet de Laudun, dans la partie historique de son dictionnaire des communes, qu'une « tradition populaire suppose qu'une ville a existé sur la montagne de St-Jean-de-Rosigue ». Il note aussi qu'à « l'extrémité du camp se trouve un temple dont les murs s'élèvent encore à 3 ou 4 mètres. L'intérieur est encombré de ruines qui ont été partiellement fouillées par des villageois qui espéraient découvrir un trésor. Ces fouilles, faites au hasard et quelquefois de nuit, n'amènèrent aucune découverte, et le temple n'en est resté que plus encombré ; il est probable qu'aucun des fouilleurs n'arriva même aux dalles du pavé. M. Merle, de Laudun, antiquaire, encouragé par M. Pelet de Nîmes, a poursuivi ces fouilles avec activité ». En 1846, Auguste Mallet (Mallet 1847) présente un mémoire où il

décrit les ruines et les nombreux objets découverts sur ce qu'il nomme le « Camp de César » et semble correspondre au plateau de Lacau. Un peu plus loin, il livre la clef de ce toponyme en rapportant la lecture de l'inscription complétée, signalée par E. Calvet, réalisée par J.-F. Séguier, avec lequel ce dernier correspondait : C.C./I.O.M/M.DATHOVIR/ L.CIRATVS/V.S.L.M. lu *Castra Caesaeris jovi optimo, maximo, etc.* Plus particulièrement, il souligne l'importance des vestiges sur la partie est, sur le « plateau de Saint-Jean » auquel il donne le nom de Saint-Pierre de Castre à la fin de son mémoire, pour rendre compte de l'hypothèse d'un camp. Sur la partie est, il note à l'extrémité nord « les ruines d'un petit édifice » qui serait un « *saullum* (sic) ou une simple chapelle ? ». L'état de ruine de l'édifice rendant l'identification impossible.

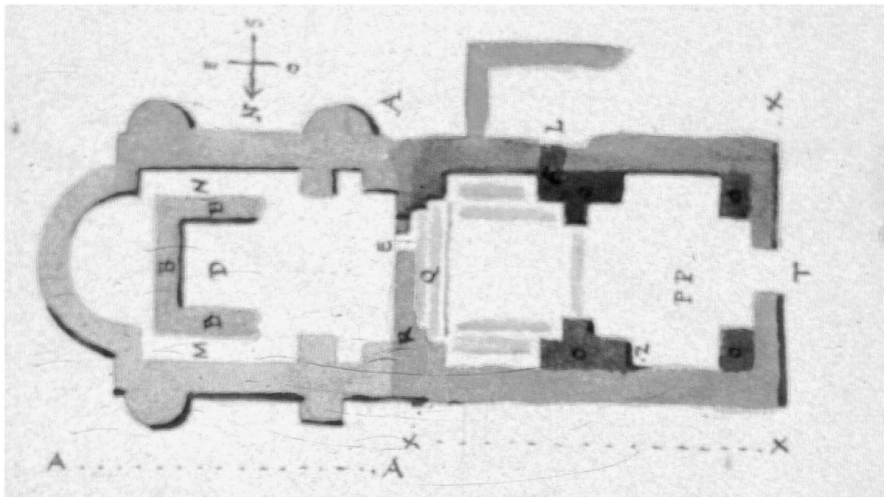
Plusieurs documents conservés dans un fond d'archives privé nous renseignent sur les découvertes et les destructions réalisées, dans ces années-là, au sein de l'édifice. Les observations ont été consignées par le capitaine Penchenier de Pont-Saint-Esprit, ami de Léon Alègre avec lequel il allait souvent au « Camp de César » où Merle officiait (Alègre 1836). Les différents croquis annotés (Fig. 3) du capitaine Penchenier font le bilan des découvertes occasionnées par les travaux. Le plus complet est intitulé « Description de la chapelle de Saint-Jean des Castres sur la montagne du Camp de Caesar entre Orsan et Laudun avec toutes les curiosités et antiquités qui y furent trouvées en 1842 quand M. Merle de Laudun la fit déblayer entièrement » (Penchenier, folio 122). Il s'agit d'un plan de l'édifice et d'une représentation sous plusieurs angles des éléments architecturaux découverts. Les dessins sont annotés par des lettres qui renvoient à une légende détaillée mais dans laquelle toutes les lettres ne sont pas documentées. On reconnaît bien l'édifice avec son contrefort carré et ces contreforts semi-circulaires. Il est décrit depuis l'est jusqu'à l'ouest. Le second document (Fig. 3, B) intitulé « Chapelle de Saint-Jean dite des Castres » représente seulement l'abside et la partie de l'édifice qui possède des contreforts.

Sur le premier croquis, dans l'abside, que Penchenier nomme le « chœur ou le sanctuaire », est placé en A un « autel trouvé à côté ». Il s'agit peut-être d'une stèle funéraire antique, là anépigraphie, semblable à celle qu'a étudiée E. Calvet. Le second croquis situe dans l'abside, à droite de « l'autel du chœur » deux « tombeaux [...] détruits en 1842 ». Ils semblent correspondre aux deux rectangles dessinés au sud de l' « autel » dans le premier croquis. Le second document représente encore, toujours dans l'abside, une troisième sépulture « qui était sous l'autel placée dans une crevasse du roc ». Elle est dessinée en oblique par rapport à l'axe de l'édifice. En ce qui concerne l' « autel » Penchenier note à la suite : « de cette manière il y avait deux tombeaux sous l'autel s'il touchait le fond du mur surtout si la pierre qui le portait était grande comme elle a semblé brisé en 1842 lors des fouilles premières ».



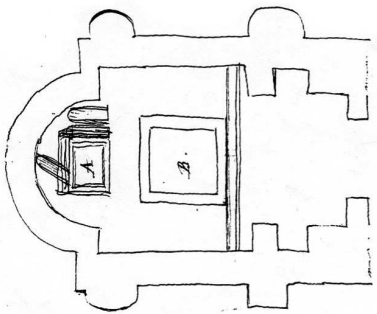
D

Plan C. Missonnier 1997



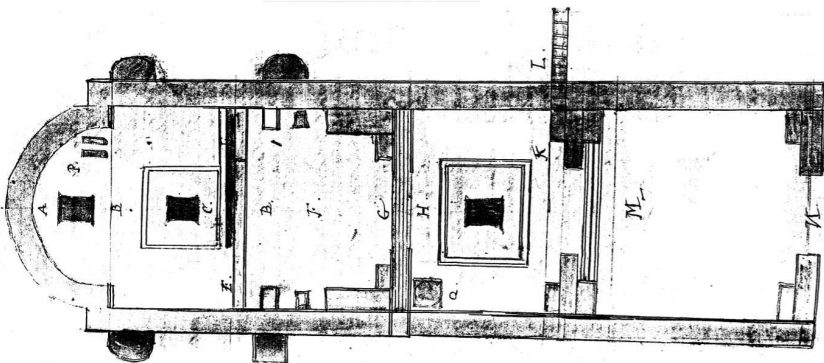
C

Plan aquarellé L. Alègre
vers 1865



B

Document 2 Penchenier
vers 1844



A

Document 1 Penchenier
vers 1844

Fig.3 : Croquis et plan antérieurs à 2002.

Dans le premier croquis, la lettre B est attachée au « temple principal » mesurant « 6 m de longueur et 5,5 m de large ». Il s'agit d'après le croquis de l'espace compris entre le départ de l'abside à l'est et un mur de refends barrant l'édifice à l'ouest (noté G). Dans la moitié est de cet espace se trouve en C un « bassin carré de deux mètres en tout sans recevant les eaux et autres choses provenant du nettoyage des offrandes et libations, il était recouvert de grandes pierres de taille portant un autel. Elles étaient percées en plusieurs endroits pour faciliter le nettoyage et la propreté ». En dehors du plan de l'édifice, il note en D « Autel de forme antique trouvé à côté dans les décombres, il devait être placé sur le bassin en C. Il a un mètre quarante de haut, sur soixante centimètres de largeur, il est tronqué dans sa base ». D'après le second document, ce « bassin » a été détruit, par Merle, en 1844.

À l'ouest, contre le « bassin » C ce trouve en E un aménagement barrant l'espace du nord au sud. Il s'agit d'une « rigolle et égout servant de conduite à l'autel, il avait trente centimètres de largeur, il n'était conservé en entier qu'à la droite de l'autel ». Cet aménagement est représenté sur les deux croquis, mais il n'est décrit que dans le premier. Dans ce dernier, en F se trouve un « grand espace devant le bassin où étaient deux enfoncements ou étaient des autels ou niches à placer des divinités dans diverses fêtes de l'année ». Avec l'aide du second croquis, on comprend que Penchenier a représenté dans le premier document les bases des autels ou des statues à la place que ces éléments devaient occuper selon lui. Ces « enfoncements » sont en fait constitués par la portion des murs gouttereaux qui se trouvent entre les piliers engagés et un massif de maçonnerie occupant de chaque côté les angles formés par l'articulation des murs gouttereaux et du mur G.

Ce dernier est décrit comme fermant « le bas de l'église laissant au milieu une grande ouverture de plus d'un mètre et demi qui devait donner passage pour aller au second temple on y descendait par trois marches. Elles avaient pas vingt centimètres de largeur ». Là s'arrête le second croquis, le mur G n'y est d'ailleurs pas représenté.

À partir du mur G en allant vers l'ouest, le premier document définit l'espace H qui s'arrête à l'escalier ouvert dans le mur gouttereau sud. C'est « le second temple il n'était pas couvert, il avait six mètres de longueur, au milieu était un bassin de la même forme qu'au premier temple un peu plus grand de 25 centimètres en tout sans. Il avait son conduit et sa rigole comme le premier ; il était recouvert de grandes pierres de taille sur lesquelles était aussi un autel en pierre plus large que celui en D ».

Plus loin, à l'occasion de la rédaction de la note L, Penchenier décrit un peu plus la partie ouest de cet espace : « cette partie du bas du temple était en partie fermée par un mur de chaque côté dont le milieu avait un escalier conduisant à une cave basse servant aux sacrifices expiatoires où l'on se plaçait pour recevoir le sang des victimes sur le corps. Cette partie recevait le

jour par ces escaliers et cette porte, cette voute avait environ deux mètres de hauteur ».

La légende note en J « autel en pierre sur lequel l'on plaçait les victimes qui devaient être brûlées il est cassé dans sa base l'on pense qu'il faisait partie de la grande pierre il a été trouvé à côté du second bassin ». Bien que la lettre J ne soit pas reportée sur le croquis, on comprend qu'il s'agit de l'élément dessiné au centre du « bassin » de ce « second temple ». À l'ouest de ce dernier, en K, est représentée une « rigolle et conduit du second temple pour l'écoulement des eaux ». Elle est dans le prolongement d'un massif mais dans celui de l'escalier noté L. décrit comme un « petit escalier venant de l'extérieur conduisant au second temple il était très étroit à peine une personne y passant, il était en pierre brutes, la rigolle était à côté ».

À l'extrémité ouest du bâtiment, en M, Penchenier définit une « troisième partie du temple elle était aussi grande que les autres parties, au-dessus de la voute était une terrasse ayant vue sur le second temple une galerie à colonnade devait y faire face portant une toiture pour abriter les spectateurs sur cette terrasse l'on devait y avoir placé un autel ou autres grosses pierres à y attacher les victimes en les immolant ». En N, se trouve la « grande entrée de cette troisième partie du temple elle devait aller à la terrasse de la troisième partie du temple ».

Les annotations des croquis montrent que Penchenier mélange allégrement les observations, les restitutions et les interprétations abusives. C'est seulement en 1865, que L. Alègre dans une note, lue à la Sorbonne, portant sur le Camp de César indique avoir suivi les fouilles de M. Merle et étudié « les tracés et les fondements des débris restés debout » (Alègre 1866, p. 118). Ainsi, il a pu dresser un plan de la chapelle Saint-Jean et dessiner l'élévation du mur le mieux conservé (Alègre 1865, pl. XIII, Bibliothèque Municipale de Bagnols-sur-Cèze) (Fig. 3, C). D'après ses observations, elle aurait été élevée au XI^e s. « avec les pierres antiques » et il considère que « la forme de cet oratoire roman » a été empruntée à celle de « quelque édicule du camp ». « Des médailles, des bases de colonnes, une petite croix en argent avec une inscription espagnole, des restes d'ossements » lui font présumer que « pendant le moyen âge c'était une chapelle sépulcrale » (Alègre 1866, 120-121).

Léon Honoré Labande reprend le dossier en 1902 dans un article en s'appuyant sur sa parfaite connaissance de l'architecture romane régionale (Labande 1902), pour lui c'est une des chapelles les plus anciennes de la région. Elle peut être mérovingienne ou bien ne pas remonter plus haut que le IX^e s. La partie la plus ancienne serait celle dotée de l'abside. La présence des assises en forme d'arête de poisson est notée pour la partie ouest. Il s'appuie sur le manuscrit (texte et iconographie) de L. Alègre « vérifier autant qu'il est possible » pour décrire l'intérieur de l'édifice. La transcription en gravure du plan aquarellé est dans l'ensemble assez fidèle mais le texte n'apporte pas

d'éléments nouveaux ou bien propose des interprétations architecturales erronées.

Après le début du XX^e siècle, même si l'agglomération protohistorique et romaine reste un sujet d'étude pour les érudits et les archéologues, il faut attendre les années 1972-1974 pour une production de nouvelles données (Goury 1997a, 167-168, Fig.48). Plus récemment, de 1989 à 1999, D. Goury a mené des fouilles programmées de grandes envergures sur l'agglomération antique qui ont surtout portées sur un secteur monumental réunissant des remparts et un complexe forum-basilique (Goury 1997a).

Cependant, cette activité archéologique a favorisé un regain d'intérêt pour la chapelle Saint-Jean de Rousigue qui a fait l'objet d'un dégagement mécanique et d'une notice dans le mémoire de maîtrise de C. Missonier (Missonier 1997, vol.2, 36, plan IX, planche VI à VIII.). À cette occasion, elle a dressé un plan des restes du bâtiment (Fig. 3D) et fourni une description détaillée de l'architecture. Elle note qu'il a été « vraisemblablement édifié sur les bases encore assez importantes en élévation d'un bâtiment antique ». Cependant, en l'absence d'éléments architecturaux de datation, elle remarque à la fin de sa notice que « la datation de cet édifice reste aléatoire même si nous pouvons avancer qu'à partir de vestiges gallo-romains, il a toujours plus ou moins été utilisé ».

PRÉSENTATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Chronologie générale de l'occupation

La fouille se déroule depuis 2002. Elle n'a pas permis le dégagement exhaustif de l'environnement de l'édifice : ainsi pour le moment seuls des sondages d'ampleur limitée ont concerné les côtés nord et est.

Les fouilles réalisées autour de la chapelle ont permis de mettre au jour des lambeaux plus ou moins tronqués et remaniés des occupations antérieures. L'étude du mobilier, même s'il est trop souvent en position secondaire, a permis d'établir une chronologie de l'occupation s'étendant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Les anfractuosités du rocher ont livré du mobilier de la fin du I^{er} âge du Fer. Le mobilier des II^e-I^{er} s. av. n.è. est plus particulièrement présent dans la partie ouest de la fouille. Cependant, des niveaux en place sont conservés à la fois à l'ouest, à l'est, et au nord en périphérie du cimetière, là où les sépultures sont moins serrées. Alors que le mobilier typique du Haut-Empire est présent parmi le mobilier archéologique recueilli (céramique sigillée sud gauloise et amphore G1, mais aussi des poteries datables du III^e s.), aucun niveau d'occupation n'a été découvert pour le moment. En revanche quelques lambeaux de couche de l'Antiquité tardive ont été fouillés vers le sud et l'est (au nord la fouille doit être poursuivie). Quelques bords de vase en céramique kaolinique attestent une occupation au VI^e s. et d'une

façon générale un mobilier récurrent peut être rattaché de façon typologique à des formes qui caractérisent le haut Moyen Âge et le Moyen Âge médian (VII^e-XII^e siècles). Quelques fragments de vase à bord évasé à lèvres arrondies, signeraient une occupation des XII^e-XIII^e siècles. Les vases trouvés dans les sépultures se rattachent à cette dernière période. Toutefois une datation radiocarbone d'un individu montre que ce type de vase peut remonter aux IX^e-XI^e siècles.

La création et les transformations de la chapelle et du cimetière semblent essentiellement s'étendre sur quatre siècles, en partant d'un bâti antérieur qu'il reste encore à dater.

Plan et architecture de(s) l'église(s) et des bâtiments attenants

Au terme de huit années de fouille, bien que la totalité de la périphérie de l'édifice ne soit pas encore fouillée, il est possible de proposer une première chronologie relative des différentes étapes de construction. Son élaboration est rendue difficile par les nombreuses destructions de liens stratigraphiques imputables à l'installation et au développement du cimetière. En outre, quelques endroits « clés » demeurent inaccessibles, en raison de l'accolement de structures bâties d'époques différentes mais aussi de la présence d'un périmètre de protection autour d'un arbre centenaire fiché sur l'angle nord-ouest de la nef. Pour le moment, la fouille a permis de définir 10 phases de construction au sein desquelles il réside encore des incertitudes quant à la stricte contemporanéité des structures.

La première phase (Fig. 4) est constituée par un bâtiment composé de plusieurs pièces. Son plan est très lacunaire : toutes les articulations entre les murs ne sont pas conservées. En outre, un mur (MR21086) est restitué grâce aux maigres restes de sa fondation mais surtout par les limites qu'il a imposées au développement d'autres éléments. Ainsi, ce mur est restitué par plusieurs observations : la limite ouest d'un sol de mortier de chaux, son arrêt vers l'est du mur 2446 et surtout deux « coups de sabre » qui témoignent d'une articulation avec les murs 1070 et 2058. Ceux-ci ont été mis en place plus tard et ont peu duré dans l'histoire du bâtiment.

Les quelques assises d'élévation conservées montrent qu'un mortier de chaux jaune orangé est utilisé comme liant. Les assises de fondation sont constituées de cailloux et de moellons parfois posés de chant sans liant. Bien que certains murs n'aient pas conservé leur largeur initiale et que d'autres soient partiellement accessibles, il semble que le mur nord (MR4009-MR4010, large de 0,53m) soit plus étroit que la plupart des autres. (il mesure 0,53 m de large). Cela pourrait signifier une hétérogénéité chronologique de la construction ou bien une fonction architecturale différente : mur de galerie plus que mur périmétral.

L'ensemble restitué par les différents tronçons de murs, mesure 16 m d'ouest en est et 16,80 m du nord au sud. La

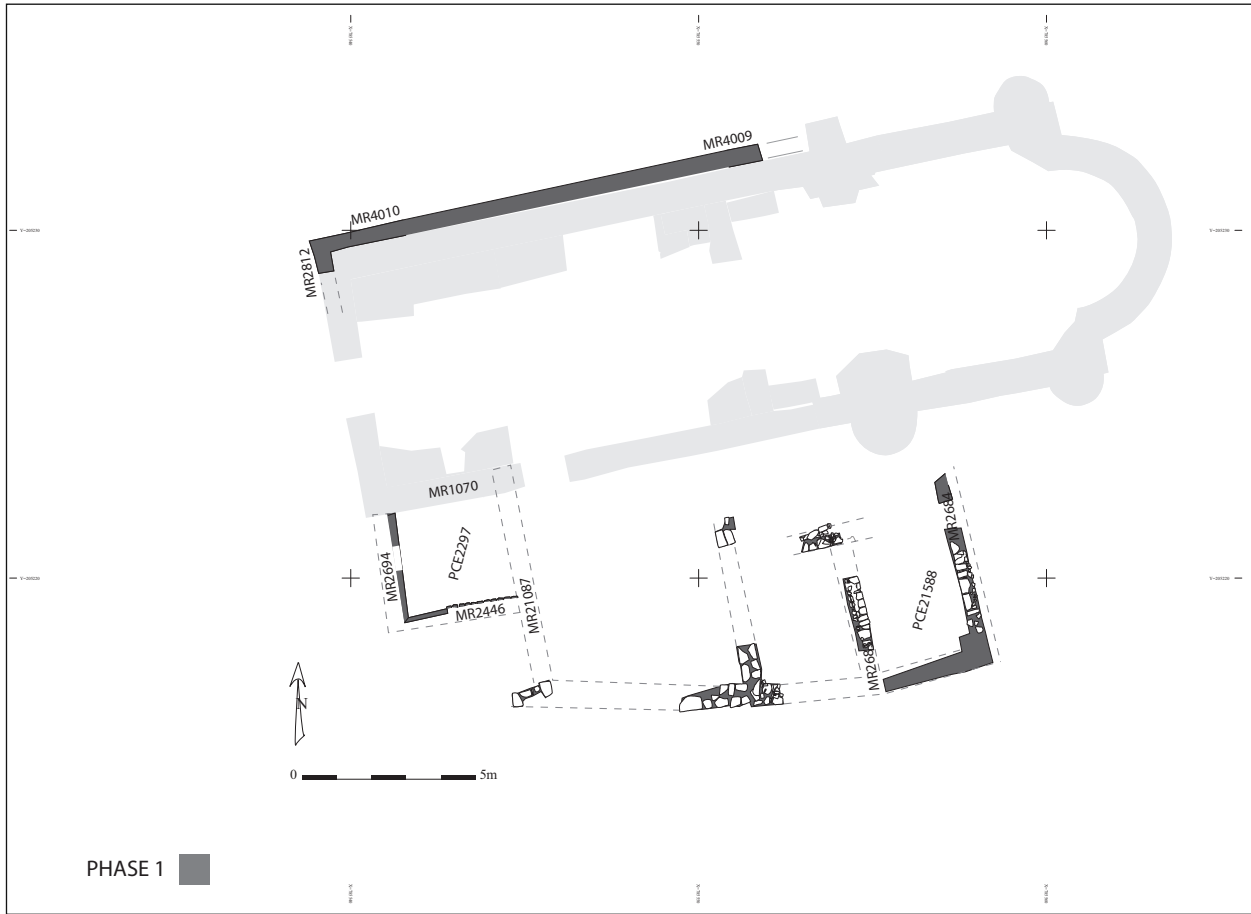


Fig.4 : Phase phase 1.



Fig.5 : Phase 2.



partie sud est constituée de six pièces délimitées par des murs de refends qui ne sont pas strictement perpendiculaires aux murs périmétraux. À l'Ouest, une interruption située au milieu du mur MR2694 permet d'envisager la présence d'un accès à l'emplacement duquel une sépulture sera installée plus tard.

Les destructions réalisées par la mise en place des tombes ont laissé peu de couches archéologiques en lien avec les murs. Le mobilier recueilli dans les lambeaux conservés s'inscrit dans un intervalle de datation s'étendant du V^e au VII^e siècle. Pour le moment rien ne permet de distinguer une fonction particulière.

Au cours de la deuxième phase (Fig.5) est mise en place une pièce (PCE1091) qui oblitère toute la partie nord du bâti précédent mais qui s'articule avec la partie sud restante. La forme de la partie est se trouve déduite de la conformation du terrain géologique et de l'articulation des constructions postérieures. Une particularité de son implantation est l'appui du nouveau mur nord (MR1041) sur la face interne du mur MR4009-4010 alors que le parement ouest du mur pignon 1046 est construit à l'aplomb du parement ouest du mur (MR2812) formant retour du mur 4010. En outre, un « coup de sabre » dans le mur 1041 suggère l'articulation de ce dernier avec un mur (MR21087) de l'état précédent. Cette nouvelle construction (PCE1091) reprend donc l'orientation de ce dernier et s'aligne même sur la façade ouest. Les murs du bâtiment sont à deux parements et mesurent en moyenne 0,80 m d'épaisseur. Ils sont construits entièrement avec des moellons taillés et des pierres plates de remploi disposés en assises assez irrégulières. Parfois, sur quelques mètres, les pierres plates sont posées en oblique. Le seul angle du bâtiment conservé est solidement bâti avec des grands blocs disposés en besace. Des trous de boulin perforent de place en place la maçonnerie qui utilise comme liant un mortier de chaux blanc assez friable. La salle est de plan rectangulaire et mesure 7,75 m hors œuvre du nord au sud et probablement 17,25 m d'est en ouest. Elle est dotée de trois portes : l'une axiale à l'ouest, une autre dans l'angle nord-est dont le piédroit ouest est seul conservé et la dernière proche de l'angle sud-ouest. La porte axiale mesure 1,66 m de large et dispose d'un seuil taillé dans un bloc de calcaire gris en remploi. Les autres accès devaient probablement être de dimension plus importante. L'espace de la salle est partagé vers l'est par un probable mur de refend dont il ne reste que des amorces au sud et au nord.

Au Sud, l'articulation avec la partie plus ancienne est marquée par un sol de mortier de chaux blanc, rubéfié à un endroit où il repose directement sur le rocher et dont la lisière est conservée à un point contre le mur MR1069. De son altitude et de celle de la maçonnerie sur laquelle repose le seuil de la porte axiale, il faut déduire que le niveau de circulation à l'intérieur de la salle était plus haut d'une quarantaine de centimètres que celui d'aujourd'hui.

L'état de la construction ne permet pas de connaître le développement de son élévation. Cependant, pour le mur sud, la fouille des effondrements a permis de découvrir des éléments de deux fenêtres étroites dont le couverture est constitué par un linteau rectangulaire monolithe dans lequel l'arc en plein cintre est creusé.

La salle a été entièrement vidée au XIX^e siècle et ses aménagements internes ont été très endommagés. Aussi, comme l'installation du cimetière oblitère la plupart des couches archéologiques antérieures, il n'est pas permis de donner une datation précise à cette deuxième phase. La construction doit trouver sa place entre le VII^e et les IX^e-X^e siècles. Parmi le mobilier recueilli, dans diverses unités stratigraphiques (comblement de fosses de sépulture, lambeaux de couche entre deux coffrages de sépultures) se trouvent quelques éléments caractéristiques des IX^e-X^e s. C'est donc plus probablement vers cette borne de l'intervalle qu'il faut la situer. Pour le moment rien ne permet de trancher entre une fonction civile ou religieuse.

La troisième phase (Fig. 6) regroupe plusieurs modifications qui ne sont peut-être pas ni totalement, ni strictement synchrones. Elle est marquée par l'installation des premières sépultures dont l'une (SP2707) à l'emplacement de la probable porte ouverte dans le mur 2694, deux autres de part et d'autre du mur MR21087, l'une le long du mur 2446. Elles constituent le groupe des datations les plus anciennes (intervalle 859-1046).

À l'est, une pièce est créée en lieu et place de la pièce de la première phase (PCE21588). Elle est légèrement plus grande et les murs ne sont pas liés au mortier. Le mur est resté dans le prolongement du mur de la grande salle PCE1091 à laquelle il doit se raccorder. Si la partie est de l'édifice ancien est profondément remaniée, la partie ouest ne semble pas avoir été touchée. Les premières sépultures peuvent accompagner la mise en place du lieu de culte, le nouvel état de la pièce PCE21588 pouvant être un bâtiment de service.

Une quatrième phase (Fig. 7) est marquée par des reconstructions partielles. Au sud-ouest, la pièce PCE2197 est reconstruite presque sur le même plan, mais avec un élargissement des murs et un déplacement vers le sud du mur MR2058. Le mur MR2062 recouvre la sépulture SP2707 puisque la probable porte est alors bouchée. Le mur MR2058 recouvre quant à lui la sépulture SP2886, mais un « coup de sabre » dans la construction montre qu'il s'appuie toujours sur le mur MR21087.

À l'est, la construction du mur MR2008 et du mur MR2009 qui prend appui sur le mur MR2500, réduit de plus de la moitié la pièce PCE21588 dont la majeure partie doit être détruite. Cette nouvelle pièce peut toujours être limitée à l'ouest par le mur MR2476 et au nord par le mur sud de la grande salle PCE1091.

Une cinquième phase (Fig. 8) est constituée par le développement du cimetière (voir plus loin). Celui-ci

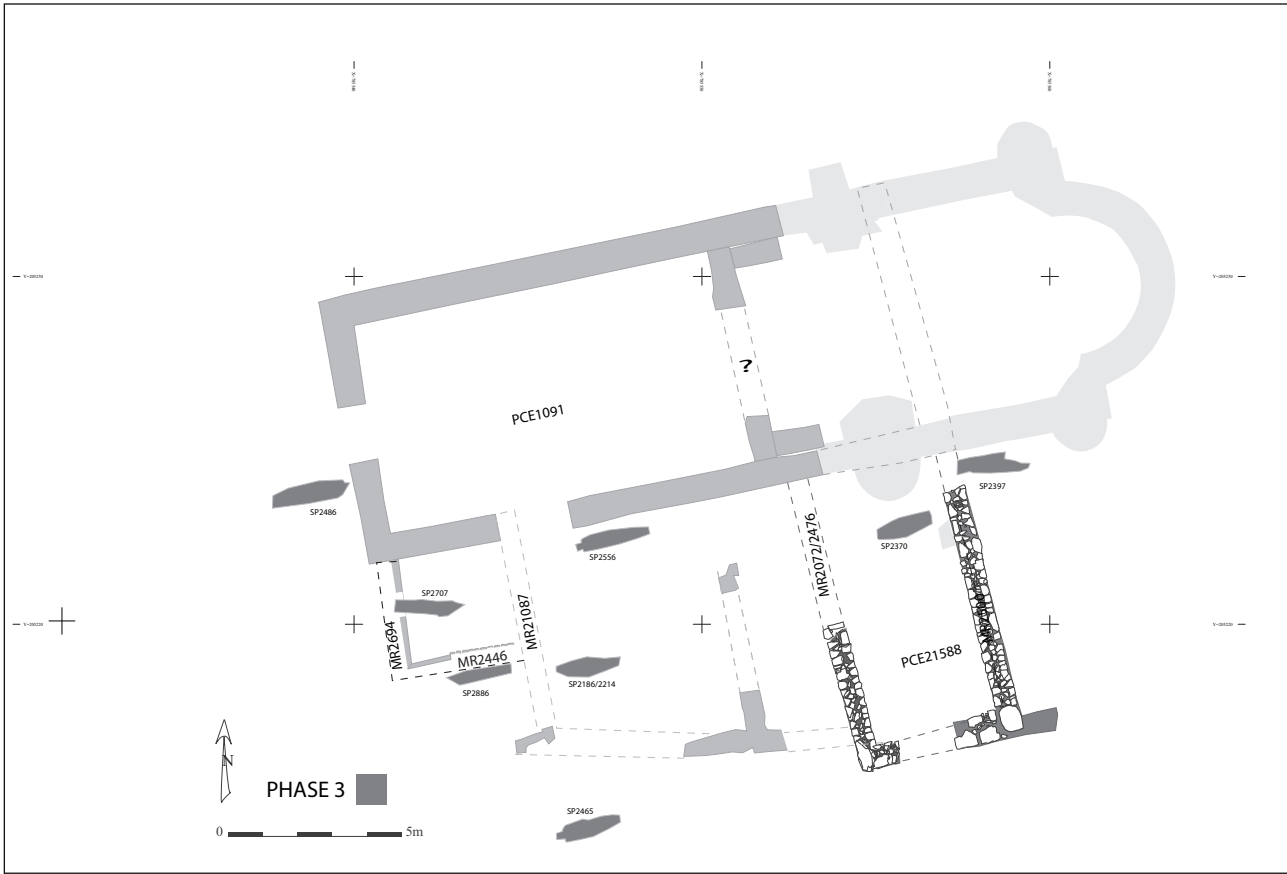
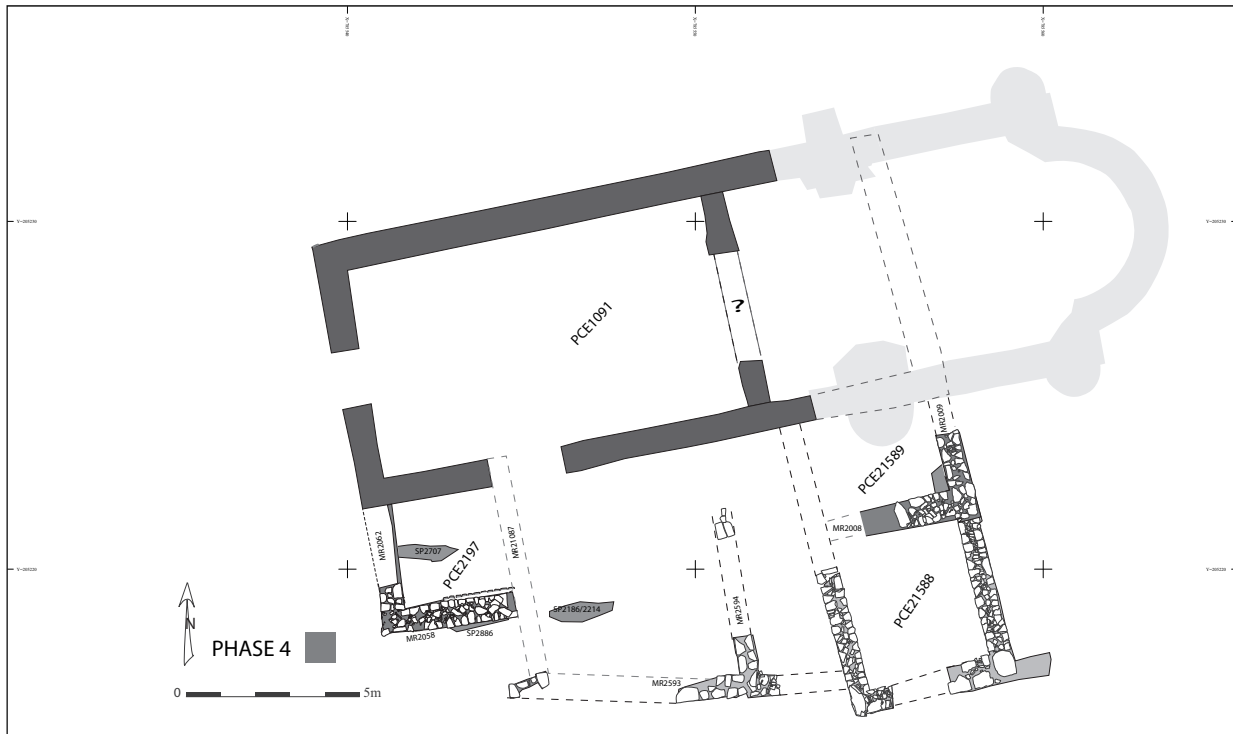


Fig. 6 : Phase 3.



s'intègre, en partie, dans l'organisation spatiale régie par les murs de la quatrième phase, mais au détriment des murs les plus anciens qui ne sont plus fonctionnels. Au nord-ouest, deux murs (MR2484 et MR2483) sont construits au moment de l'installation d'une sépulture permettant la construction d'un enfeu probable. Le mur MR2483 se situe dans le prolongement du mur MR1046, et s'appuie contre le mur MR1041. Ces deux murs constituent pour le moment la seule limite matérielle de l'extension de l'espace funéraire. Un autre enfeu situé au Sud-Ouest, est construit une fois le mur MR21087 détruit et la porte sud de la pièce PCE1091 réduite. Un sarcophage est installé à la droite de l'entrée axiale et contient les restes incomplets d'un individu.

Pour le moment, les datations radiocarbone montrent que le cimetière peut fonctionner au plus tard jusqu'à la fin du XIII^e s.

Au cours de son utilisation, des modifications importantes sont apportées au bâtiment principal. En effet dans une sixième phase (Fig. 9) la salle PCE1091 est prolongée vers l'Est par ajout d'un chevet contreforté à abside. L'édifice obtenu a donc une longueur de 24 m pour une largeur de 7,80 m. La mise en place du mur gouttereau sud et celle du mur de l'abside recoupent au moins deux sépultures dont l'une est datée par le radiocarbone des années 891-1046. Les murs de 1 m de largeur, sont percés de trous de boulin, et sont bâtis en assises régulières de moellons, de calcaire et de grès, retaillés et soigneusement appareillés. La fourrure entre les deux parements est constituée de cailloux et de pierres plates soigneusement disposés en épis, noyés dans un mortier de chaux blanc. Les contreforts sont semi-circulaires et s'intègrent dans l'appareillage. Les chaînages d'angle et les claveaux des baies sont taillés dans un grès fin jaune ou dans un calcaire tendre gris marneux. Lorsqu'ils sont conservés, les joints extérieurs sont beurrés et tracés en creux par un coup de truelle. La fouille de l'effondrement extérieur du mur MR2005 a livré les éléments d'une fenêtre à double ébrasement et couverture en arc plein cintre constitué de claveaux de grès jaune.

L'articulation de la salle PC1091 et du nouveau chevet ne devait pas être satisfaisante du point de vue architectonique puisque dans une septième phase (Fig. 9) le raccordement est modifié entre nef et nouveau chevet. En effet, désormais des piliers soigneusement liés aux murs gouttereaux du chevet sont bâtis. À l'extérieur, ils forment des contreforts de plan carré (seul celui du nord CF1079 est conservé dans cette forme) et à l'intérieur des piliers engagés doivent supporter un arc doubleau. L'installation du contrefort sud a bouleversé des sépultures dont une partie des ossements a été soigneusement rassemblée dans un petit coffrage.

Par la suite, dans une huitième phase (Fig. 9), le contrefort sud (CF2006) est reconstruit et il devient semi-circulaire mais avec un diamètre supérieur à ceux du chevet. La reprise de la maçonnerie a nécessité l'ouverture d'une tranchée qui a bouleversé plusieurs

sépultures. Certains ossements disloqués ont été simplement remis au fond de cette dernière. Toutefois, on note à l'est du contrefort sud, la présence d'un coffrage (SP 2397) partiellement rouvert pour le dépôt d'un véritable ossuaire dont le NMI est estimé à 5 adultes et 3 immatures. Ce réemploi témoigne du soin apporté aux pièces osseuses remaniées.

La neuvième phase (Fig. 10) est marquée par l'intégration de l'enfeu SP2036 dans une pièce (PCE2297) dont l'espace est délimité par les murs MR2062, MR2058, MR1069 et par un nouveau mur (MR2154), l'ensemble était accessible par une porte équipée d'un seuil. Le raccordement avec le mur sud de la salle 1091 se fait par un mur (MR2061) un peu plus étroit en raison de la présence de l'enfeu. Dans ce nouvel espace fermé, l'ensevelissement doit perdurer mais avec un traitement funéraire que l'on ne retrouve pas ailleurs. En effet, outre l'enfeu, la pièce comprend quatre coffrages. La fouille de la couche de sédiment qui les recouvrait a mis au jour un amas d'ossements que l'on peut considérer comme un ossuaire peu aménagé. Il semble que cet amas doit être mis en relation avec la vidange de plusieurs tombes dont les restes ne sont pas réduits en fagot mais rejetés. De plus, l'un des quatre coffrages de la pièce (SP2469) a été ouvert pour y déposer des restes de cinq individus.

Dans la dixième phase (Fig. 10) sont regroupées les dernières modifications sans que leur totale concomitance soit assurée. Elles touchent seulement la partie ouest de la chapelle. Au sud-ouest, la pièce PCE2297 se trouve équipée d'un escalier droit installé contre le mur 2062. Il prend appui sur la partie ouest de l'arc de l'enfeu en se dirigeant vers le mur 1070. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une simple volée permettant d'accéder sur le dos des voûtes de la nef, ou bien à une pièce à l'étage. Il pourrait encore s'agir du départ d'un escalier desservant un clocher dont la pièce PCE2297 serait devenue le rez-de-chaussée. Le sol fonctionnant avec l'escalier est constitué par des pierres plates jetées çà et là. Il a livré du mobilier datable au plus tôt des XII^e-XIII^e siècles.

Dans la partie ouest de la nef, le sol est abaissé jusqu'au rocher : le toit de ce dernier est simplement régularisé par un radier de maçonnerie lorsqu'il est trop irrégulier. Un lambeau de sol conservé a livré du mobilier datable au plus tôt du XIV^e siècle. La porte sud est réduite et dotée d'un escalier droit, et la porte axiale est bouchée. Enfin des voûtes d'arête sont mises en place dans la nef. Il ne reste plus de ces dernières que la partie basse des massifs de maçonnerie constituant les départs des arcs des berceaux.

Organisation du cimetière

Les objectifs primitifs de la fouille étaient d'étudier l'édifice et d'en restituer son histoire mais l'articulation de l'espace sépulcral et des constructions s'étant avérée une clef de la compréhension et de la datation des

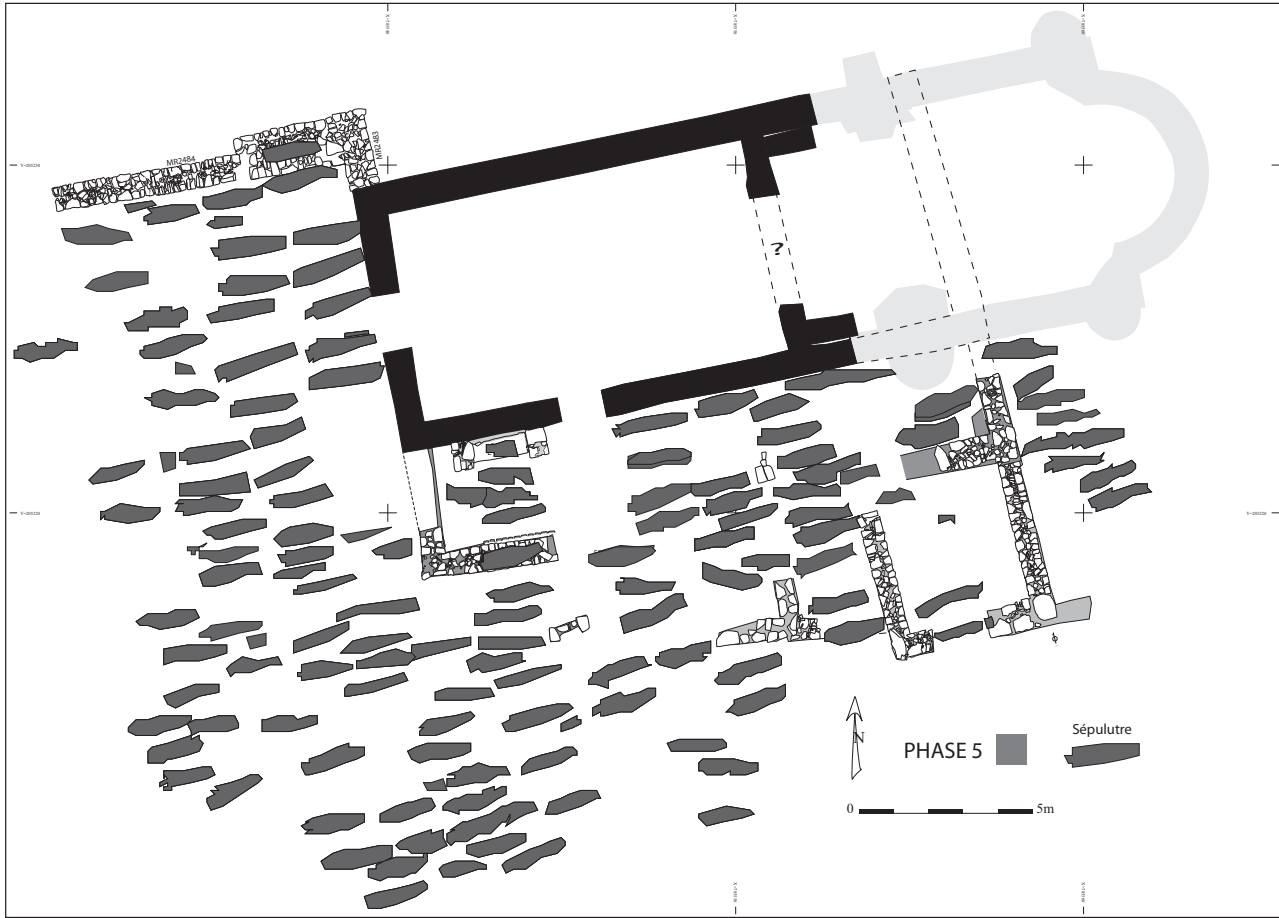


Fig. 8 : Phase 5.

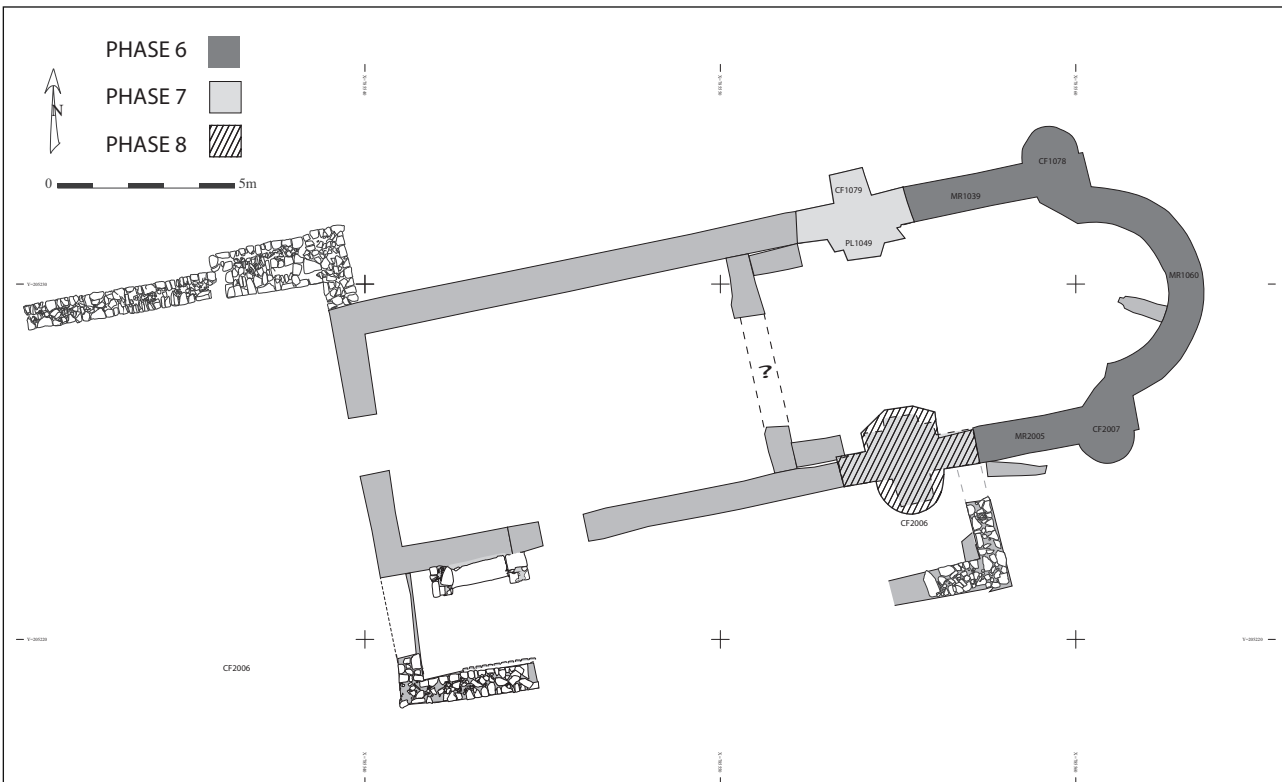


Fig. 9 : Phase 6, phase 7, phase 8.

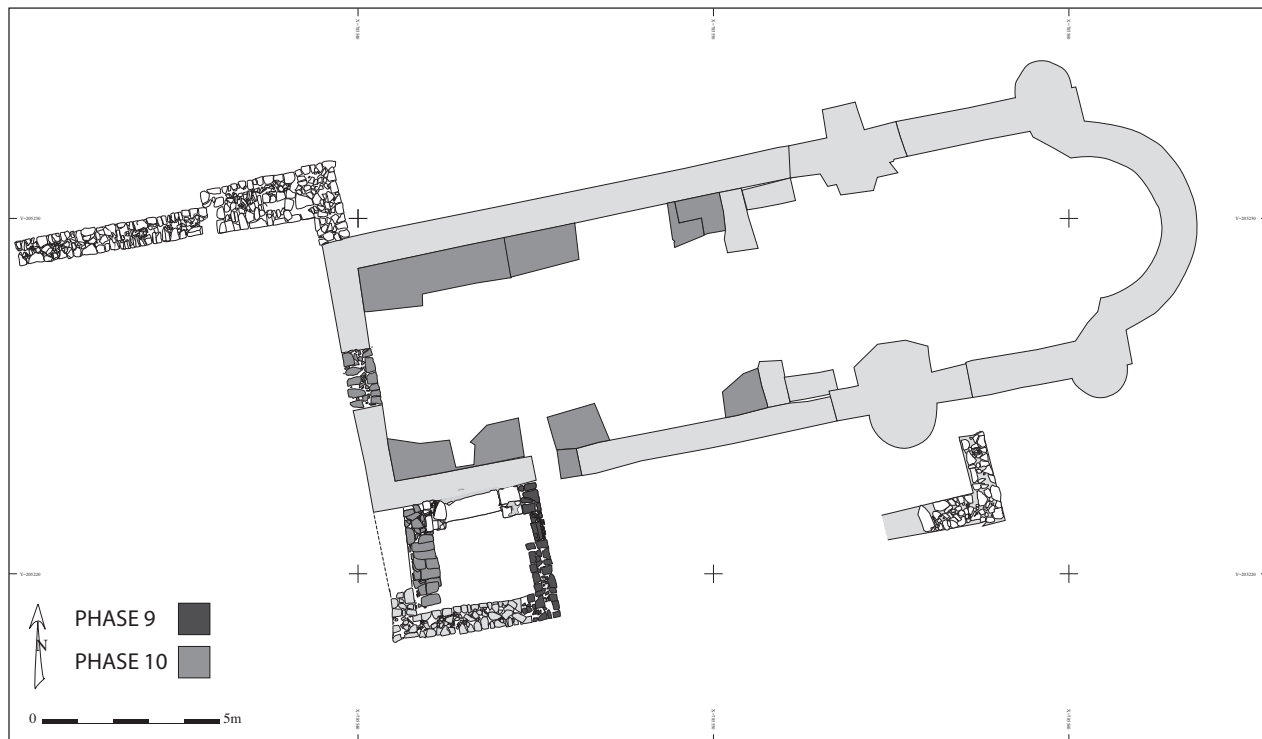


Fig. 10 : Phase 9 et phase 10.

différentes étapes de cette dernière, l'étude intégrale (4) du cimetière est devenu une partie très importante de la problématique.

L'intérieur de la chapelle n'a livré aucune sépulture, en raison soit de leur destruction au cours des « fouilles » du milieu du XIX^e siècle., soit de leur quasi absence en conformité avec certaines prescriptions religieuses médiévales. Le cimetière s'étend du sud à l'ouest (fig. 11). Au nord-ouest, il est limité par un mur mis en place lors de l'édification d'un enfeu, alors qu'ailleurs aucune limite matérielle n'a été découverte. Vers l'est, une tombe rupestre recoupée par la mise en place de l'abside constitue l'élément le plus oriental. L'effectif total pourrait atteindre les 200 tombes. Les douze datations par le radiocarbone (fig. 11 et fig. 12) réalisées à ce jour montrent que son utilisation s'inscrit dans un intervalle allant de la seconde moitié du IX^e siècle à la fin du XIII^e siècle avec deux groupements principaux de dates l'un de la seconde moitié du IX^e siècle au début du XI^e siècle, et l'autre du début du XI^e siècle au milieu du XII^e siècle.

Le cimetière est particulièrement bien conservé à proximité de l'édifice. En effet, les tas de gravats qui

résultent à la fois de la ruine des parties hautes du bâtiment et de l'accumulation des débris des « fouilles » de l'intérieur de l'édifice ont quasi scellé l'état de surface du cimetière au moment de sa désaffectation. Cette dernière est située, par le rare mobilier découvert dans les derniers niveaux de sol, au plus tard vers le XIV^e siècle.

La conservation de l'état de surface du cimetière sur environ 360 m² permet de rendre compte d'une certaine variété des dispositifs de signalisation d'une grande partie des sépultures (fig. 13). Trois sépultures font l'objet d'une monumentalisation : l'une par le emploi d'un sarcophage, et deux autres par l'édification d'un enfeu. Pour les autres, quatre types sont les plus représentés. Les plus discrets, pour l'archéologue, sont d'une part le cordon de moellons de remploi en calcaire local, disposé autour de l'emprise de la fosse, ou du *tumulus*, formant un rectangle, et d'autre par la stèle constituée par un moellon, ou une dalle, de remploi, de forme régulière ou non, installée dans le remplissage de la fosse. Cette dernière est placée aux pieds ou à la tête et parfois aux deux extrémités de la fosse. Deux autres modes de marquage sont plus remarquables. L'un est constitué par la « pierre tombale » constituée d'une

⁴ Étude et fouille archéo-anthropologique en cours réalisées par l'un des auteurs Y. A.

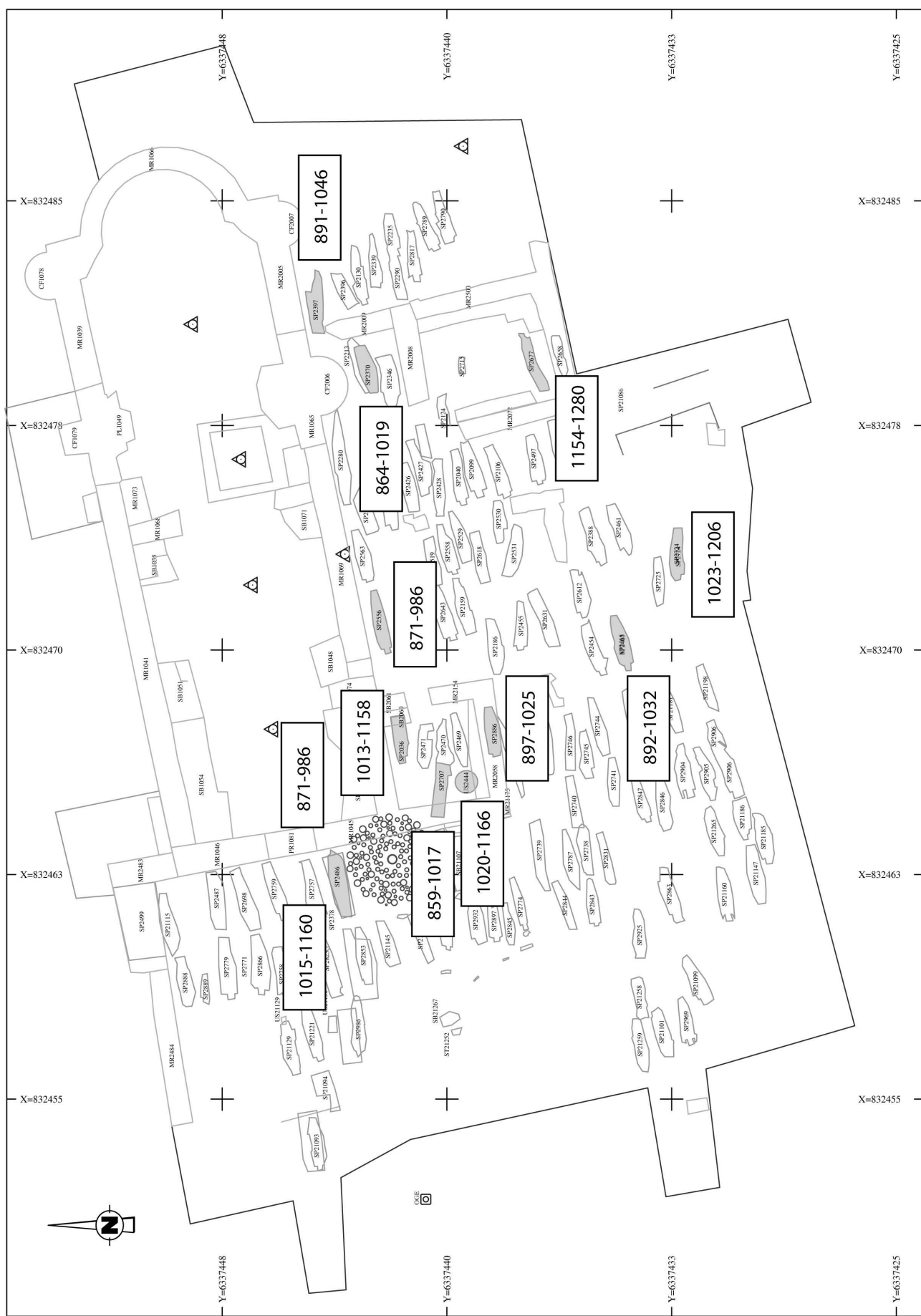


Fig. 11 : Localisation des sujets datés par le radiocarbone.

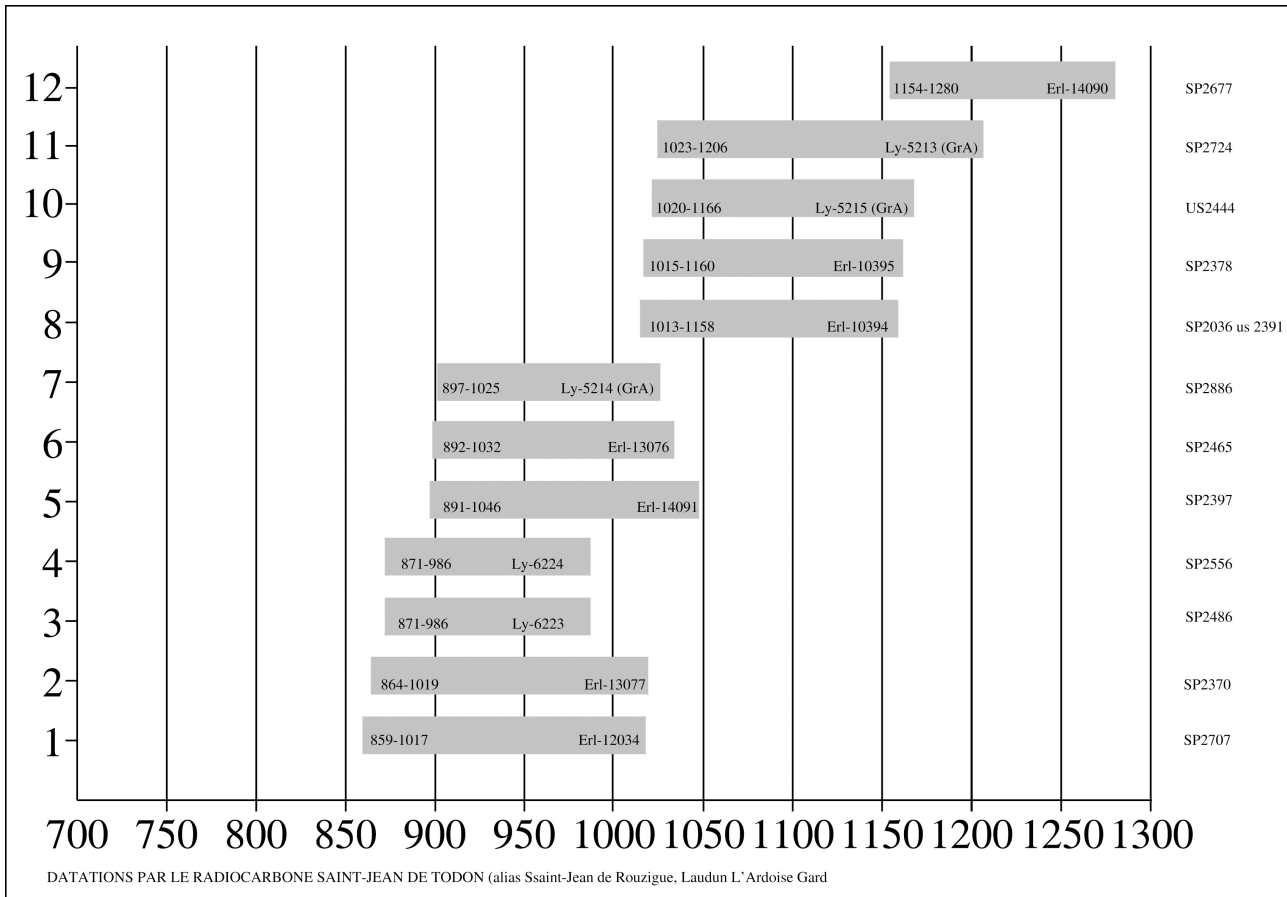


Fig. 12 : Les dates obtenues par le radiocarbone (sigma 2).

dalle, de calcaire marneux gris, placée au niveau du sol de circulation et recouvrant l'emprise de la fosse. L'autre est le massif de maçonnerie quadrangulaire construit en plusieurs assises avec deux parements. Il est installé sur le remplissage de la fosse ou parfois même il s'appuie sur les dalles de couverture du coffrage. Les massifs les mieux conservés sont couronnés par une dalle de calcaire marneux gris, et l'un d'eux est recouvert d'un enduit de chaux blanc. Ce type de signalisation que nous avons pris, dans les premiers sondages d'ampleur limitée, pour des murs, semble récurrent dans les cimetières du Moyen Age médian : Olivier Passarius et Richard Donat en ont mis au jour dans les Pyrénées orientales (Passarius, Donat, Catafau 2008). Une nouvelle interprétation s'impose pour un certain nombre de tronçons de murs mis au jour dans les fouilles de cimetières médiévaux - par exemple le cimetière de la villa de la Mérindole (Bellamy, Hitchner 2000).

L'organisation en rangée assez régulières notamment à proximité de l'édifice et la bonne signalisation des tombes sont les facteurs principaux qui doivent expliquer le faible taux de recouvrement des coffrages et la rareté des superpositions.

Pour le moment, 141 tombes ont été fouillées. Il s'agit exclusivement de coffrages anthropomorphes de moellons qui renferment en grande majorité (100 sur



Fig. 13 : Quelques modes de signalisation des tombes (cliché Y. Manniez, INRAP).

141) un seul sujet en position primaire. Il faut y ajouter un total de 81 dépôts secondaires : le NMI du cimetière approchant alors pour l'heure les 200 sujets.

Parmi les 141 coffrages, 41 ont été utilisés pour des inhumations successives selon un schéma évoquant un réemploi en contexte de concession familiale, correspondant à 2 ou 3 décès (Passarius, Donat, Catafau



Fig. 14 : Adultes, immatures et dépôts de vase.

2008). Ce fonctionnement semble appartenir plus particulièrement à l'une des phases d'utilisation du cimetière qu'à un secteur topographique spécifique. En effet, on retrouve autour de l'entrée axiale autant de tombes à inhumations successives que de coffrages à inhumation primaire.

Dans l'échantillon fouillé, la diagnose sexuelle réalisée *in situ* montre une prédominance des sujets masculins. En outre, les enfants sujets immatures (18) sont en faible nombre (fig. 14). Les sols de circulation étant bien préservés, cela peut témoigner d'une sélection des sujets inhumés.

Quelques sépultures font l'objet d'un traitement particulier. Ainsi le sarcophage en réemploi jouxtant l'entrée axiale qui a livré des restes osseux disloqués et incomplets. Parmi les deux enfeux, l'un (SP2036) a livré un homme et une femme tous les deux âgés. Enfin, un cas (SP21330) peut être qualifié de sépulture secondaire dans une zone privilégiée. En effet, là, la fouille a mis au

jour contre le seuil de la porte latérale de la nef, les ossements d'un sujet adulte déposé dans une fosse fermée par une dalle. Cette sépulture reste très isolée d'un point de vue des pratiques funéraires.

Les sépultures livrent peu de mobilier archéologique significatif. Onze coffrages ont livré un vase (de type pégau) (fig. 14) déposés de façon variée tantôt aux pieds, tantôt sur les membres inférieurs (fig. 15) ou parfois à côté de la tête (fig. 16). Un vase était posé sur la couverture de dalles d'un coffrage et deux autres dans le remplissage de la fosse de deux autres sépultures. Enfin, trois sujets étaient accompagnés d'une valve perforée de *Pecten Maximus* (fig. 17) (études V. Forest, Inrap).

À terme, l'étude fine de la répartition spatiale des sépultures sera tentée en intégrant les caractères propres au sujet inhumé (âge, sexe, état sanitaire) au coffrage (forme, présence de logette céphalique, mode de construction, réutilisation) à la signalisation (cordon, stèle, dalle, massif) et à la situation par rapport au lieu de

culte et à ses accès. Toutefois, il faut remarquer dès aujourd'hui que l'organisation soignée du cimetière semble témoigner de la volonté d'une gestion globale de l'espace funéraire.

Autres aménagements

Pour le moment la fouille est resserrée autour de la chapelle et elle n'a mis au jour aucun aménagement qui ne soit directement lié à cette dernière.

DISCUSSION SUR LE MODE D'ABANDON DU SITE

Le site est abandonné en tant que lieu de culte probablement à partir du XIV^e siècle., Dom Pinière de Clavin attribue sa destruction aux Anglais sans donner ses sources mais cette abandon s'inscrit certainement dans le cadre des difficultés qui touchent Cluny au XIV^e s. Les derniers niveaux de sol du cimetière livrent quelques rares fragments de céramique de l'Uzège datables du XIV^e siècle. Les sources montrent que le prieuré est dépecé graduellement mais apparaît encore au XVI^e siècle. Cependant, Esprit Calvet rapporte que l'édifice reste un lieu de mémoire et de piété populaire

au moins jusqu'à la fin du XVIII^e s. puisque l'autel ou sa base (élément inscrit antique en emploi) est le support d'une pratique thérapeutique féminine destinée à faire recouvrir la santé aux enfants mais aussi à remédier à la stérilité.

CONCLUSION

Au terme de huit campagnes de fouilles (représentant 11 mois de terrain), toute la périphérie de l'édifice et la totalité du cimetière n'ont encore été fouillées. Cependant, les travaux sont assez avancés pour permettre une première restitution de l'histoire du lieu de culte du prieuré Saint-Jean de Todon. La mise en évidence de 10 phases, révèle la complexité de cette dernière qui s'étend de l'Antiquité tardive ou du haut - Moyen Âge jusqu'au XIV^e siècle. Les éléments de chronologie absolue font souvent défaut et les observations stratigraphiques ont souvent parfois une valeur spatiale restreinte. Cependant l'étude du cimetière, en dehors de l'importante approche anthropologique, permet d'obtenir quelques jalons chronologiques grâce aux articulations entre le complexe funéraire et les évolutions architecturales notamment par l'utilisation de datation par le radiocarbone.



Fig. 15 : Un vase déposé dans le coffrage aux pieds du sujet.



Fig. 16 : Un vase déposé à côté de la tête.



Fig. 17 : Une coquille de Pecten Maximus déposée dans une tombe.

BIBLIOGRAPHIE

- Alègre 1836** : ALÈGRE (L.), Mes souvenirs. Les collectionneurs. 1836. *Manuscrit, boîte 40, cahier 2. Archives Bibliothèque Municipale de Bagnols-sur-Cèze*, (transcription aux Archives de la Mairie de Laudun).
- Alègre 1865** : ALÈGRE (L.), Note sur le Camp de César de Laudun près Bagnols. Arrondissement d'Uzès, Gard., *Brouillon manuscrit pl. XIII Bibliothèque-Musée Léon Alègre*. Bagnols-sur-Cèze.
- Alègre 1866** : ALÈGRE (L.), Le Camp de César de Laudun près Bagnols (Gard). Extrait d'une note lue par M. Léon Alègre membre de l'Académie du Gard., *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité Impérial des Travaux Historiques et des Sociétés Savantes tenues les 19, 20 et 21 avril 1865. Archéologie*,. Paris, Imprimerie Impériale, 1866, p.113-121, pl. III et IV.
- Bellamy, Hitchner 2000** : BELLAMY (P.-S.), HITCHNER (R. B.), Les fouilles de La Méridole (1991-1993) : un bâtiment annexe à la villa et un cimetière du Haut Moyen Age, *in* : In Leveau (Ph.), Suquet (J.-P.), Milieu et sociétés dans la vallée des Baux, Supplément 31 *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 31, p. 213-230, 2000.
- Bruguier-Roure 1889-1895** : BRUGUIER-ROURE (L.), *Chronique et cartulaire de l'œuvre, des églises, maison, pont et hôpitaux du Saint Esprit*, Nîmes, 1889-1895.
- Calvet 1764** : CALVET (E.), Lettre à M. le Comte de Caylus sur quelques inscriptions antiques trouvés à Laudun près de Bagnols en Languedoc., *ms. n° 2345, folio 314, Bibliothèque Ceccano Avignon*.
- Congrès Scientifique de France 1847** : Congrès Scientifique de France 1846., Quatorzième session. Séance du 4 septembre. Présidence de M. Grégori. M. Allibert, secrétaire. 1847 p. 31-36
- Goury 1993** : GOURY (D.), *L'oppidum du Camp de César. Laudun (Gard). Fouille programmée 1990-1993*, 1993, 38 p., 18 fig.
- Goury 1995** : GOURY (D.), *Oppidum du Camp de César. Laudun - Gard. Rapport de fouille programmée*, 1995, 38 p., 18 fig.
- Goury 1996** : GOURY (D.), *Oppidum du Camp de César. Laudun - Gard. Rapport de fouille programmée*, 1996, 17 p., 20 fig.
- Goury 1997a** : GOURY (D.), L'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard) : premières acquisitions de la recherche 1990-1994., *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 125-172.
- Goury 1997b** : GOURY (D.), *Oppidum du Camp de César. Laudun - Gard. Fouilles programmées 1997-1999*,. Rapport intermédiaire de fouille programmée, 1997, 13 p., 19 fig.
- Grange 1922** : GRANGE (H.), *Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles) émanant des Papes d'Avignon XIV^e siècle*,. Nîmes, Imprimerie Chastanier, 1922., 2 vol. in-8 broché, totalisant 525 pp.
- Labande 1902** : LABANDE (L. H.), EÉtude d'histoire et d'archéologie romane., *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, nNouvelle série, tT. II, p 140-147, 1902.,
- Leclaire, Leclaire 1989** : LECLAIRE (A.), LECLAIRE (M.), *La chapelle de Saint-Pierre de Castres*, Saint-Quentin-la-Poterie, 1989].
- Mallet 1847** : MALLET (A.), Séance du 4 septembre., Congrès scientifique de France., 14^e session, Marseille 1846, 1847 p. 31-36.
- Missonier 1997** : MISSONIER (C.), *Les édifices religieux du XI^e siècle au milieu du XIII^e siècle dans les vallées de la Cèze et de la Tave*,. Mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie médiévale., Université Paul Valéry Montpellier III, octobre 1997, 3 volumes, 2 textes (131 p. et 72 p.), ill.
- Passarius, Donat, Catafau 2008** : PASSARIUS (O.), DONAT (R.), CATAFAU (A.), *Vilarnau : un village du Moyen Âge en Roussillon*, Canet, Trabucaire, 516 p, 2008, 516 p.
- Provost et alii 1999** : PROVOST (M.) et alii .,— *Le Gard. Carte Archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique. 30.3*, Paris, Académies des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999, p. 401-865, ill.
- Rivoire 1842** : RIVOIRE (H.), *Statistique du département du Gard*,. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1842, 2 vol., 667 et 819 p.